

# La gouvernance dans les banques islamiques

## Le cas du Liban



**Caline Aoun Maaraoui<sup>1</sup>**  
Avocate, Département Juridique  
de la Banque du Liban  
Enseignante à l'Université Saint Joseph  
de Beyrouth  
caoun@bdl.gov.lb

*Avec la crise de confiance qui sanctionne aujourd'hui, à juste titre, le milieu des finances, les bonnes pratiques de la gouvernance d'entreprise sont devenues une nécessité. Les banques islamiques qui font désormais partie du paysage bancaire mondial sont, à l'instar de leurs consœurs conventionnelles, concernées par ce besoin. Néanmoins, après s'être penché sur le concept de la gouvernance d'entreprise et à la lumière des exigences de la chari'a islamique, une question persiste : quelle gouvernance d'entreprise faut-il, in fine, appliquer aux banques islamiques.*

### **Mots-clés**

Gouvernance d'entreprise- Banques islamiques- Chari'a

---

<sup>1</sup> Les vues et opinions exprimées dans le présent article n'engagent que leur auteur et ne peuvent être interprétées comme reflétant de quelques manières que ce soit la position de la Banque du Liban. L'auteur remercie Dr. Georges Abi-Rizk, juriste au département juridique de la banque du Liban, pour ses conseils.